PROCES-VERBAL DE L’ASSEMBLEE GENERALE

DU 23 MARS 2016

Comité:

Présents: Pascal Maeder, Dominique Schmid, Tito Haarpaintner, Julien Reymond, Vincent Adatte, M José Gonzales, représentant la Municipalité.

Excusés : Philippe Gueissaz.

M Eric Chambettaz, vérificateur des comptes, est également excusé.

9 coopérateurs présents

Salutations et remerciements

Le président Pascal Maeder a annoncé quelques minutes de retard. Vincent Adatte ouvre la séance et remercie les personnes présentes.

**1) Approbation du PV de la dernière assemblée générale**

Le PV était à disposition au cinéma et sur demande par mail auprès de la secrétaire, on n’en fait donc pas lecture.

Le PV de l’AG du 18 mars 2016 est approuvé avec deux abstentions.

**2) Rapport du président**

Le rapport du président est lu par Vincent Adatte :

« L’an passé a été riche en événements, parfois malheureux, comme le cambriolage du Royal. En plus des dégâts matériels et du vol, cet événement a été une épreuve pour toute l’équipe qui se dévoue sans compter pour le cinéma.

Fort heureusement, le public et les amis du cinéma ont démontré leur appui sans faille au cinéma et ont répondu présent au crowdfunding organisé peu après pour collecter des fonds. En plus de l’aspect financier, votre soutien est une grande source de motivation tant pour la Coopérative que pour l’Expoitation et aujourd’hui, cette mauvaise passe est derrière nous.

Avant que le caissier ne vous présente les comptes, je vais vous faire une synthèse de notre situation financière, qui malgré tous nos efforts, reste déficitaire au fil années :

Les charges de la coopérative sont principalement la facture d’énergie, les taxes, le remboursement du prêt de construction à la commune, et enfin l’entretien du bâtiment qui est onéreux et nous réserve parfois des surprises.

Les loyers des 2 appartements et celui du cinéma sont nos principaux revenus.

Lorsque nous n’avons pas de gros projets et que la situation est stable comme maintenant, le déficit de fonctionnement de la coopérative oscille autour de 18'000 fr/an, en fonction des imprévus.

L’an passé, la commune de Ste-Croix a remboursé la dernière tranche de 10'000 francs du prêt LIM contracté pour le cinéma, ce qui a mis fin à ce soutien communal.

A cette occasion, la coopérative a préparé un dossier qu’elle a présenté à la municipalité pour lui demander de maintenir et même renforcer son soutien.

La commune a reconnu le caractère unique du cinéma Royal en Suisse romande et son rôle clé dans la promotion culturelle, touristique et économique du Balcon du Jura. La municipalité nous assure une couverture de déficit variable, définie en fonction du budget présenté par la coopérative avant chaque exercice annuel. Nous sommes pensons que grâce à ce soutien et à nos efforts toujours renouvelés, l’avenir du cinéma est assuré.

**Pour conclure ce rapport, je tiens à tous vous remercier chaleureusement pour votre soutien** : Les Communes de Ste-Croix et Bullet bien entendu, mais aussi les amis du cinéma, les bénévoles, les membres du comité et ceux de l’exploitation !

Il est temps de passer aux comptes, qui ont étés préparés par M. Brandt, le boursier communal : Nous le remercions pour l’aide qu’il apporte à la coopérative depuis plusieurs années. »

**3) Présentation des comptes et du bilan**

Rapport du caissier

M Tito Haarpaintner présente et commente les comptes -**voir feuilles annexes**-

Le bilan 2015 est de 547'477.57 francs et le compte d’exploitation boucle par un résultat équilibré.

Il fait principalement 3 remarques : les frais d’entretien d’immeubles ont passablement augmenté ; les autres charges sont constantes ; la couverture de déficit varie, comme l’a dit le président.

L’assemblée n’a pas de question, ni de remarque après cette présentation.

Rapport des vérificateurs de comptes

Le rapport des vérificateurs est lu par M Olivier Renaud et demande d’approuver les comptes et de donner décharge au caissier.

Décharge au caissier

Les comptes sont approuvés et l’assemblée donne décharge au caissier à l’unanimité

**4) Élections**

Le président Pascal Maeder annonce queM José Gonzales, représentant de la Municipalité finira prochainement son mandat. Il en profite pour remercier José Gonzalez de la part de tous et de relever la qualité de son soutien. Son successeur sera réélu de droit.

Il propose d’accueillir M Stéphane Sigillo au comité, qui sera responsable du bâtiment.

M Stéphane Sigillo travaille déjà pour l’exploitation depuis plusieurs années.

Le comité se présente donc comme suit :

Pascal Maeder comme président.

Tito Haarpaintner comme caissier.

Dominique Schmid comme secrétaire.

Philippe Gueissaz, comme membre.

Julien Reymond, comme membre.

M Vincent Adatte, comme membre.

M Stéphane Sigillo comme membre, responsable du bâtiment.

Le comité ainsi composé est élu à l’unanimité.

Vérificateurs des comptes

Le boursier communal est réélu de droit.

M Eric Chambettaz démissionne.

M Olivier Renaud se représente comme vérificateur.

M Blaise Besuchet, suppléant, n’est pas présent. Nous lui demanderons s’il accepte d’être le deuxième vérificateur.

Il faudra encore trouver un suppléant, personne dans l’assemblée ne s’étant présenté.

M Olivier Renaud est réélu à l’unanimité.

**5) Divers**

Pas de divers.

M Pascal Maeder clôt la séance à 19 heures 20.

Sainte-Croix, le 23 mars 2016

Le président La secrétaire

Pascal Maeder Dominique Schmid